

Souplesse

Vous ne faites appel à mes services qu'en cas de besoin et ne payez donc que le service rendu,

Sans risque d'alourdissement des charges en période plus calme.

Simplicité

Pas de déclaration d'embauche, pas de fiche de paie,

pas de charges salariales.

Vous recevez simplement une facture pour la prestation

et vous récupérez la TVA.

Rapidité

Vos travaux sont exécutés rapidement, surtout si vous disposez d'une adresse e-mail

(réception des ordres et envoi des documents par ce biais).

Economies générales:

Pas besoin d'investir dans un poste informatique supplémentaire avec son cortège de logiciels

L'appel aux services de Télésecrétariat en cas de besoin permet une économie considérable su

Sur les frais de personnel

Pas de personnel à former, je suis en permanence les dernières innovations technologiques da

Sur les locaux

Pas de bureau à prévoir pour une employée supplémentaire.

Absence

Congé maternité, maladie...

L'entreprise doit continuer à fonctionner.

Je peux vous aider à pallier ce manque d'effectif.

Surcharge ponctuelle

Augmentation saisonnière de votre activité, opération spéciale, mailing...

Le Télésecrétariat peut vous soulager de cette surcharge.

En complément

Vous disposez déjà d'un secrétariat qui est surchargé mais le recrutement d'une personne sup

Je peux vous offrir ces services à la carte.

Régulièrement

TPE, artisans, professions libérales, votre structure ne vous permet pas l'embauche d'une Télé

Vous assurez vous-même le secrétariat,

Consacrez-vous à votre métier et laissez-moi vous libérer de ce fardeau.